

## Sansais-La Garette – Sur les pas d’Henri IV

Au cœur du Marais, pays vert et chemin d'eau, Sansais - La Garette recèle de véritables trésors historiques, architecturaux et naturels là où eau et terre s'entremêlent. Cet itinéraire comporte plusieurs passages goudronnés.

Bonne randonnée et n’oubliez pas que vous n’êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature : évitez de cueillir les fleurs et les plantes, ne laissez aucun débris derrière vous, respectez les lieux habités, restez sur les sentiers, maintenez les chiens en laisse.

### Infos pratiques

**Départ** SANSAIS

**Durée** 03h00

**Distance** 12,5 km

## Votre itinéraire

### Étape 1 : Sansais - La Garette

Cette commune se compose de 2 centres distants de 4 km, le bourg de Sansais, perché sur son coteau, et la Garette, village-rue pittoresque et touristique, accroché au flanc d'un tertre et construit au plus près des marais de la Sèvre.

### Étape 2 : Le Port Jaguin

Jadis, La Garette possédait 2 ports utilisés pour acheminer les marchandises et les bêtes dans les parcelles du Marais. Le trafic était intense. Avec celui de Coulon, ces ports servaient de trait d'union entre la Gâtine et la Saintonge.

### Étape 3 : La Maison du Cheval

Au XIXe siècle un haras abritait des chevaux de traits poitevins, des baudets du Poitou et des mules poitevines.

### Étape 4 : Le bocage

Vous sortez du marais communal pour entrer dans le bocage. Sous la Restauration la commune de Sansais-La Garette s'est vu attribuer des "communaux" sur lesquels les habitants ont des droits acquis, reconnus par la loi et le code civil. La commune en possède encore quelques hectares, appelés les "Grands Marais", encore loués de nos jours pour des usages pastoraux.

### Étape 5 : Rue du Château

Henri IV s'en empara en 1587. Pendant la révolution il fut vendu à Louis François CHABOT. Né à Niort en 1757 ce gendarme de la garde du roi fut à cette époque promu général. Il mourut au château de Sansais en 1837.

### Étape 6 : Église Saint-Vincent

Construite au milieu du XIIe siècle, elle avait remplacé un édifice mérovingien édifié à l'emplacement d'un sanctuaire gallo-romain. Incendiée pendant les guerres de Cent Ans, elle fut reconstruite d'après les plans du niortais Bergeron. L'église actuelle fut livrée en 1880.

### Étape 7 : Mairie

Construit à la fin du XIXe siècle cet imposant bâtiment témoigne du solide enracinement de la tradition républicaine au cœur du marais.

### **Étape 8 : La Garette**

La Garette entre ses vieilles maisons de pêcheurs entre rue et canal. Dans cette rue typique sont installés des embarcadères, des commerçants, des artisans, des restaurants... Les marais de la Garette sont accessibles uniquement par barque.